

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

31 DÉCEMBRE 2016

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS
31 DÉCEMBRE 2016

SOMMAIRE

<i>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</i>	1 - 2
<i>ÉTATS FINANCIERS</i>	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4 - 6
État de la situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 15
Annexes	16 - 17



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Conseil Économique de Beauce

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Conseil Économique de Beauce**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'entité n'a pas comptabilisé la composante subvention des prêts assortis de conditions avantageuses qu'elle accorde et n'a pas amorti ces avantages selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ceci constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Si l'entité avait comptabilisé les prêts assortis de conditions avantageuses selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, les placements et l'actif net non grevé d'affectations de la fin auraient diminués de 2 061 \$ (l'actif net non grevé d'affectations du début aurait diminué de 3 858 \$). En conséquence, les revenus d'intérêts auraient augmenté de 1 746 \$, les dépenses de subventions auraient augmenté de 3 995 \$ et l'excédent des produits sur les charges aurait diminué de 2 249 \$.

Comme l'explique la note 11 des états financiers, l'entité a omis d'évaluer la composante apports reportés, actif net non grevé d'affectations et amortissement des apports reportés relatives à l'application des mesures de la *loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour de l'équilibre budgétaire en 2015-2016* au 31 décembre 2015, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par précipité, ces excédents étaient relatifs à l'entente de délégation pour la gestion des Fonds de Développement des Territoires. Au 31 décembre 2015, il aurait fallu augmenter les apports reportés de 435 945 \$ et diminuer l'actif net non grevé d'affectations d'un même montant. Cela nous a conduits à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de cet exercice.

Conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, l'entité a corrigé l'erreur dans les chiffres de l'exercice considéré plutôt que de corriger les informations comparatives. Nous exprimons une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré en raison des incidences de cette situation sur la comptabilité des chiffres de la période considérée et des informations comparatives.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles liées aux problèmes décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Conseil Économique de Beauce** au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur les notes 4 et 5, qui démontrent aux membres du **Conseil Économique de Beauce** l'impact du transfert de Promotion Beauce à la nouvelle entité Destination Beauce et le transfert des immobilisations relatives au tourisme à la Municipalité Régionale de Comté Beauce-Sartigan.

Paquet Daigle, Inc.

PAQUET DAIGLE, INC.

Luc Paquet CPA auditeur, CA
LUC PAQUET, CPA auditeur, CA

Ville Saint-Georges
Le 30 mars 2017.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015	
PRODUITS			
Contributions du milieu - Annexe A	871 581	1 079 275	\$
Programmes du gouvernement du Canada - Annexe B	-	3 396	
Programmes du gouvernement du Québec - Annexe C	552 191	322 939	
	1 423 772	1 405 610	
CHARGES			
Frais d'administration - Annexe D	806 573	1 043 617	
Animation économique et autres - Annexe E	248 056	286 629	
Programmes du gouvernement du Québec - Annexe F	45 021	40 949	
	1 099 650	1 371 195	
EXCÉDENT AVANT LES AUTRES PRODUITS ET CHARGES	324 122	34 415	
AUTRES PRODUITS			
Gain sur disposition d'actifs	-	141 552	
Effets douteux et radiés	437	(24 904)	
	324 559	151 063	
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT ACTIVITÉS TRANSFÉRÉS	-	(12 228)	
Résultats des activités transférés			
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	324 559	\$ 138 835	\$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

NON GREVÉ D'AFFECTATIONS

	Maison du Tourisme	Fonctionnement	2016	2015
SOLDE AU DÉBUT	484 165 \$	295 466 \$	779 631 \$	433 807 \$
Transfert aux apports reportés - note 11	-	(435 945)	(435 945)	-
SOLDE REDRESSÉ	<u>484 165</u>	<u>(140 479)</u>	<u>343 686</u>	<u>433 807</u>
Excédent des produits sur les charges	-	324 559	324 559	138 835
	484 165	184 080	668 245	572 642
Actifs nets transférés à la Municipalité Régionale de Comté Beauce-Sartigan	-	-	-	55 121
Affectations internes - note 13	(350 023)	25 023	(325 000)	(6 585)
Investi en immobilisations - note 14	<u>(1 016)</u>	<u>(4 377)</u>	<u>(5 393)</u>	<u>158 453</u>
	<u>(351 039)</u>	<u>20 646</u>	<u>(330 393)</u>	<u>206 989</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>133 126 \$</u></u>	<u><u>204 726 \$</u></u>	<u><u>337 852</u></u>	<u><u>779 631 \$</u></u>

Les notes afférentes aux états financiers et les annexes font partie intégrante de ces états.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	Promotion Beauce	Fonctionnement				2015	2016		
		Aide aux entreprises	Crédit communautaire	Projets en tourisme	Prospection et développement			Jeunes promoteurs	
SOLDE AU DÉBUT	39 062 \$	50 719 \$	37 278 \$	178 203 \$	190 602 \$	9 619 \$	19 358 \$	524 841 \$	599 803 \$
Actifs nets transférés à la Municipalité Régionale de Comté Beauce-Sartigan - note 4	(39 062)	-	-	-	-	-	-	(39 062)	(81 547)
Affectations internes - note 13	-	-	-	325 000	(140 000)	80 000	60 000	325 000	6 585
SOLDE À LA FIN	<u>-</u>	<u>\$ 50 719</u>	<u>\$ 37 278</u>	<u>\$ 503 203</u>	<u>\$ 50 602</u>	<u>\$ 89 619</u>	<u>\$ 79 358</u>	<u>\$ 810 779</u>	<u>\$ 524 841</u>

Les notes afférentes aux états financiers et les annexes font partie intégrante de ces états.

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

INVESTI EN IMMOBILISATIONS	Maison du Tourisme	Fonctionnement	2016	2015
SOLDE AU DÉBUT	32 969 \$	20 469 \$	53 438 \$	211 891 \$
Transfert des actifs nets investis en immobilisations à la Municipalité Régionale de Comté de Beauce-Sartigan - note 5	(33 985)		(33 985)	-
Variation des actifs nets investis en immobilisations - note 14	<u>1 016</u>	<u>4 377</u>	<u>5 393</u>	<u>(158 453)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>-</u> \$	<u>24 846</u> \$	<u>24 846</u> \$	<u>53 438</u> \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2016

	Maison du Tourisme	Fonctionnement	2016	2015
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	-	\$ 611 309	\$ 611 309	\$ 671 011
Compte épargne	-	718 618	718 618	712 951
Comptes clients et autres créances - note 6	-	48 698	48 698	63 228
Avances interactivités	133 126			
Frais payés d'avance	-	18 284	18 284	12 144
Tranche des placements échéant au cours du prochain exercice - note 7	-	27 530	27 530	23 396
	133 126	1 424 439	1 424 439	1 482 730
Placements - note 7	-	110 043	110 043	115 168
Immobilisations corporelles - note 8	-	24 846	24 846	53 438
	133 126	1 559 328	1 559 328	1 651 336
PASSIF				
Passif à court terme				
Créditeurs - note 9	-	110 556	110 556	149 961
Avances interactivités		133 126		
Contributions des membres perçues d'avance	-	30 781	30 781	35 554
Apports reportés - notes 10 et 11	-	244 514	244 514	107 911
	-	518 977	385 851	293 426
ACTIF NET				
Non grevé d'affectations	133 126	204 726	337 852	779 631
Grevé d'affectations - note 13	-	810 779	810 779	524 841
Investi en immobilisations - note 14	-	24 846	24 846	53 438
	133 126	1 040 351	1 173 477	1 357 910
	133 126	1 559 328	1 559 328	1 651 336

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 administrateur
 administrateur

Engagements contractuels (note 12)

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

8

	2016	2015
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	324 559 \$	138 835 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 875	9 627
Amortissement des apports reportés	(231 481)	
Gain sur disposition d'actifs	-	(141 552)
Intérêts sur placements	(2 799)	
Provision pour effets douteux et radiés	(437)	48 582
Effets recouvrés	-	(96)
	<u>95 717</u>	<u>55 396</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 15)	<u>(110 190)</u>	<u>(47 598)</u>
Provenance (utilisation) des flux	<u>(14 473)</u>	<u>7 798</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 268)	(37 504)
Produits de dispositions d'immobilisations corporelles	-	250 000
Provenance (Utilisation) des flux	<u>(11 268)</u>	<u>212 496</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS		
Trésorerie et équivalent de trésorerie transférés (note 4)	(35 389)	(553 547)
Variation des dépôts	5 667	309 673
Acquisition de placements	(50 000)	(159 000)
Encaissement des placements	51 428	98 945
Utilisation des flux	<u>(28 294)</u>	<u>(303 929)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(54 035)	(83 635)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 383 962</u>	<u>1 467 597</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>1 329 927</u></u> \$	<u><u>1 383 962</u></u> \$

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et le compte épargne.

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ENTITÉ

L'entité, issue d'une fusion entre le Centre Local de Développement de Beauce-Sartigan et le Conseil Économique de Beauce, en date du 26 mars 2013 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant eu prise d'effet le 1er janvier 2013, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de promouvoir le développement industriel et commercial, touristique, social et culturel durable de la région de la Beauce-Sartigan.

Les activités de fonctionnement incluent les activités d'économie sociale, jeunes promoteurs, soutien au travail autonome, mentorat, aide aux entreprises et le service d'agent de développement rural.

2. MÉTHODES COMPTABLES

L'entité a utilisé les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public afin de préparer ses états financiers, qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Présentation de l'organisme contrôlé

L'organisme sans but lucratif contrôlé par l'entité n'est pas consolidé.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date de l'état de la situation financière ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, le recouvrement des comptes à recevoir, la durée de vie utile des immobilisations corporels et le montant des apports reportés.

Comptabilisation des produits

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions des membres sont comptabilisées à titre de produits au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits provenant des activités d'animation économique sont comptabilisés lorsque celles-ci ont lieu. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les placements sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

Les autres instruments financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes d'épargne, des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

À chaque date de clôture, l'entité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers et, s'il y a lieu, comptabilise une dépréciation de la façon suivante :

Les prêts sont évalués de façon continue et une provision pour les prêts douteux est comptabilisée au moment où ceux-ci sont jugés irrécouvrables afin de ramener la valeur comptable du prêt à sa valeur de réalisation estimative déterminée selon l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux inhérent aux prêts. Les variations survenues dans les provisions pour effets douteux sont constatées à titre de charges dans l'état des résultats. Lorsque les autres actifs financiers subissent une moins-value durable, leur valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Ces coûts de transaction sont amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument financier correspondant. Cependant, lors de la comptabilisation initiale des instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont comptabilisés à l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes d'amortissement et la durée ou les taux suivants :

Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Matériel	Dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	20 %

Réduction de valeur

Lorsque l'entité constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Impôts sur le revenu

Aucun impôt n'a été comptabilisé puisqu'il s'agit d'un organisme sans but lucratif.

3. ORGANISME CONTRÔLÉ

La Société de Développement de Beauce est contrôlée par le Conseil Économique de Beauce étant donné que le conseil d'administration de celle-ci participe à l'élaboration des politiques de la Société de développement de Beauce et a la capacité d'influencer quant au contenu de ses politiques.

L'objectif de la Société de Développement de Beauce est de gérer un fonds d'investissement destiné à promouvoir l'activité économique de la Beauce en appuyant l'action du Conseil Économique de Beauce.

Les informations financières de l'organisme contrôlé se présentent comme suit :

	2016		2015	
Actif				
Encaisse	-	\$	-	\$
Intérêts courus à recevoir	-		98	
Placements	<u>487 149</u>		<u>508 225</u>	
	<u><u>487 149</u></u>	\$	<u><u>508 323</u></u>	\$
Passif				
Fournisseurs et frais courus	1 034		1 034	
Dû au Conseil Économique de Beauce	<u>1 034</u>		<u>14 600</u>	
	<u>2 068</u>	\$	<u>15 634</u>	\$
Actif net				
Non grevé d'affectations	<u>485 081</u>		<u>492 689</u>	
	<u><u>487 149</u></u>	\$	<u><u>508 323</u></u>	\$
Résultats				
Produits	4 925	\$	9 183	\$
Charges	<u>12 534</u>		<u>11 531</u>	
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(7 609)</u>	\$	<u>(2 348)</u>	\$
Flux de trésorerie				
Activités de fonctionnement	(27 146)	\$	7 361	\$
Activités d'investissement	<u>27 146</u>		<u>(12 114)</u>	
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>-</u>	\$	<u>(4 753)</u>	\$

4. ACTIFS NETS TRANSFÉRÉS À DESTINATION BEAUCE

Le 17 mai 2016, les actifs nets de Promotion Beauce ont été transférés à Destination Beauce.

Il n'y avait aucune activité dans ce fonds pour cette période.

Les éléments d'actifs et d'actifs nets qui ont été transférés, sans contrepartie, se détaillent comme suit:

	Total	
Actifs court terme		
Encaisse	35 389	\$
Comptes clients et autres créances	3 205	
Frais payés d'avance	468	
	<u>39 062</u>	\$
Actifs nets		
Grevé d'affectations	<u>39 062</u>	\$

5. ACTIFS NETS TRANSFÉRÉS À LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BEAUCE-SARTIGAN

Le 17 mai 2016, les actifs immobilisés relatifs au tourisme ont été transférés à la Municipalité Régionale de Comté de Beauce-Sartigan

Il n'y avait aucune activité dans ce fonds pour cette période.

Les éléments d'actifs et d'actifs nets qui ont été transférés, sans contrepartie, se détaillent comme suit:

	Total	
Actifs		
Immobilisations corporelles	33 985	\$
	<u>33 985</u>	\$
Actifs nets		
Actifs nets investis en immobilisations	<u>33 985</u>	\$

6. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2016		2015	
Emploi-Québec - Soutien aux travailleurs autonomes	8 131	\$	8 131	\$
Emploi-Québec - Programme de concertation à l'emploi	19 545		21 323	
Intérêts courus	-		1 830	
Société de Développement de Beauce	1 034		14 600	
Autres	19 988		17 344	
	<u>48 698</u>	\$	<u>63 228</u>	\$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

7. PLACEMENTS	2016	2015
Conseil Économique de Beauce		
Effets à recevoir, émis en vertu du fonds pour les jeunes promoteurs, ne portant pas intérêt, échéant à différentes dates entre octobre 2018 et août 2020	35 000	30 000
Effet à recevoir, émis d'un organisme en vertu du fonds de développement des entreprises en économie sociale ne portant pas intérêt, remboursable par paiements de 571 \$ échéant à différentes dates entre août 2020 et avril 2023	32 762	18 667
Effet à recevoir d'un montant initial de 100 000 \$, sans intérêt, actualisé à un taux de 5.25%, remboursable par versements annuels de 17 199 \$ et venant à échéance en décembre 2020	68 796	85 994
Fonctionnement - Crédit communautaire		
Effets à recevoir, 2%, encaissables par des mensualités de 57 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2018	1 015	4 855
Provision pour effets douteux	-	(952)
	<u>137 573</u>	<u>138 564</u>
Moins : Tranche des placements échéant au cours du prochain exercice	<u>(27 530)</u>	<u>(23 396)</u>
	<u><u>110 043</u></u> \$	<u><u>115 168</u></u> \$

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2016	Valeur nette 2015
Améliorations locatives	3 564	2 921	643	1 284
Matériel	437	437	-	29 369
Mobilier de bureau	61 133	56 120	5 013	8 545
Matériel informatique	69 541	50 351	19 190	14 240
	<u>134 675</u> \$	<u>109 829</u> \$	<u>24 846</u> \$	<u>53 438</u> \$

9. CRÉDITEURS

	2016	2015
Comptes à payer et frais courus	16 380 \$	28 079 \$
Sommes à remettre à l'État	29 249	35 528
Salaires et vacances à payer	64 927	86 354
	<u>110 556</u> \$	<u>149 961</u> \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

10. APPORTS REPORTÉS

	Fond de développement du territoire (Note 11)	Subventions de fonctionnement	Partenaires financiers	2016	2015
Solde au début	- \$	97 911 \$	10 000 \$	107 911 \$	81 266 \$
Plus : Montant redressé relatif aux exercices passés	435 945	-	-	435 945	-
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	321 017	121 026	40 000	482 043	564 625
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(552 498)</u>	<u>(188 887)</u>	<u>(40 000)</u>	<u>(781 385)</u>	<u>(537 980)</u>
Solde à la fin	<u>204 464</u> \$	<u>30 050</u> \$	<u>10 000</u> \$	<u>244 514</u> \$	<u>107 911</u> \$

11. CORRECTION DES ÉTATS FINANCIERS

Au cours de l'exercice, l'entité, en collaboration avec les représentants impliqués dans l'entente de délégation relative au programme de développement du territoire du Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire, ont statué que le montant des surplus passés était de 435 945 \$ au 1er janvier 2016. Conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, l'entité a corrigé l'erreur dans les chiffres de l'exercice considéré plutôt que de corriger les informations comparatives.

12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'entité est locataire des locaux pour le fonctionnement du Conseil Économique de Beauce et les baux viennent à échéance en juin 2019. Les montants des loyers au cours des trois prochaines années sont: 2017: 30 285 \$, 2018: 30 285 \$, 2019: 15 143 \$ totalisant 75 713 \$.

13. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a pris la décision d'affecter certaines sommes à ses fonds internes pour supporter sa stratégie de développement économique. Des sommes de 325 000 \$, 80 000 \$ et 60 000 \$ ont été affectées aux fonds de développement du tourisme, du fonds d'économie sociale et aux fonds pour jeunes promoteurs respectivement. De plus, une somme de 25 023 \$ a été affectée du fonds relatif à la Maison du Tourisme vers le fonds général pour compenser des dépenses encourues jusqu'à la fermeture complète de la Maison du Tourisme.

14. ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS

	Maison du Tourisme	Fonctionnement	2016	2015
Les sommes investies en immobilisations correspondent à :				
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 016 \$	10 252 \$	11 268 \$	37 503 \$
Disposition des actifs nets investis en immobilisations	-	-	-	(186 329)
Amortissement des immobilisations	-	<u>(5 875)</u>	<u>(5 875)</u>	<u>(9 627)</u>
	<u>1 016</u> \$	<u>4 377</u> \$	<u>5 393</u> \$	<u>(158 453)</u> \$

15. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2016	2015
Comptes clients et autres créances	7 989 \$	(46 915) \$
Stocks	-	2 630
Frais payés d'avance	(6 140)	(818)
Créditeurs	(39 405)	(22 348)
Contributions des membres perçues d'avance	(4 773)	(6 792)
Apports reportés	(67 861)	26 645
	<u>(110 190) \$</u>	<u>(47 598) \$</u>

16. RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ

L'entité a mis en place un régime de retraite simplifié. En vertu de ce régime, l'entité verse au régime de l'employé une contribution égale à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 5% du salaire brut. La charge de retraite imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 22 307 \$.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition aux risques à la date du bilan.

L'entité gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante de ses flux de trésorerie, en maintenant un niveau de liquidité élevé et en gérant les échéances de ses passifs financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux comptes clients et autres créances ainsi qu'aux placements. L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Afin de réduire le risque de crédit sur les placements, l'entité exige des cautions personnelles des promoteurs.

18. VOLETS CLTURELS ET RURALS

Au cours du mois d'août 2016, la municipalité Régionale de Comté de Beauce Sartigan a pris la décision de retirer les volets culturels et ruraux à l'entité. De ce fait, l'entité cessera de percevoir les revenus et de soutenir les salaires et frais d'administration de ces deux services à partir du 1er janvier 2017.

19. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2015 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2016.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ANNEXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
ANNEXE A - CONTRIBUTIONS DU MILIEU		
Contributions des membres		
MRC de Beauce-Sartigan		
Fonctionnement	278 455 \$	445 652 \$
Agent rural	58 000	51 841
Agent culturel	55 400	51 850
Cotisations des membres		
Milieu gens d'affaires	87 015	91 978
Animation économique et autres revenus		
Publicité	-	20 412
Déjeuners et conférences	6 495	2 055
Tournoi de golf	83 848	79 116
Souper d'affaires et de prestige	53 124	56 384
Souper des jeunes gens d'affaires	70 919	71 380
Revenus d'intérêts	7 115	10 328
Autres	33 162	30 517
Apport des partenaires financiers	40 000	30 000
La Beauce Embauche	98 048	87 762
Apport des Centres locaux de développement et du CEB	-	50 000
	<u>871 581 \$</u>	<u>1 079 275 \$</u>
ANNEXE B - PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DU CANADA		
Emploi d'été	<u>- \$</u>	<u>3 396 \$</u>
ANNEXE C - PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
MFEQ - Entente de gestion Annuel	207 618 \$	205 837 \$
MFEQ - Amortissement de l'apport reporté (Note 10)	231 481	-
Soutien au travail autonome (STA)	28 288	27 229
Concertation pour l'emploi (CLE) - Organisation de la Journée Ressources Humaines	46 833	42 881
Concertation pour l'emploi (CLE) - Formation des employeurs	37 971	46 992
	<u>552 191 \$</u>	<u>322 939 \$</u>
ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Rémunération et charges sociales	650 741 \$	800 712 \$
Taxes, licences et permis	-	6 277
Honoraires professionnels	30 512	11 138
Frais de vente - Maison du Tourisme	-	6 595
Loyer	37 474	37 352
Énergie	-	2 338
Frais de réunions	3 039	2 932
Voyages et déplacements	10 593	15 283
Frais de publicité et d'information	11 726	61 155
Site Internet	-	6 706
Fournitures et articles de bureau	11 509	22 469
Télécommunications	9 890	13 951
Réceptions et représentation (déjeuners thématiques et prestige)	11 926	10 874
Cotisations et associations	923	4 464
Assurances	3 492	4 304
Entretien et réparations	14 584	20 554
Formation et location de personnel	3 772	6 171
Frais bancaires	517	547
Provision pour effets douteux et radiés	-	168
Amortissement des immobilisations corporelles	5 875	9 627
	<u>806 573 \$</u>	<u>1 043 617 \$</u>

	2016	2015
ANNEXE E - ANIMATION ÉCONOMIQUE ET AUTRES		
Tournoi de golf	52 973 \$	48 885 \$
Souper d'affaires et de prestige	31 941	33 110
Souper des jeunes gens d'affaires	33 260	37 289
Calendriers	-	1 526
Chaudière-Appalaches Économique	2 000	-
Autres	34 450	51 173
Contribution - Promotion Beauce	-	25 000
Soutien aux entreprises en démarrage (PSED)	226	1 575
Mentorat	12 187	-
La Beauce Embauche	80 116	84 829
Bornes touristiques	903	3 242
	<u>248 056</u> \$	<u>286 629</u> \$
ANNEXE F - PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
Concertation pour l'emploi (CLE) - Organisation de la Journée Ressources Humaines	<u>45 021</u> \$	<u>40 949</u> \$